

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Mai 2016





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton de Villecresnes
- 2513 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°152

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)
- Tirage à 1100 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2006

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoints**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les Syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Corinne ANDRE, conseillère municipale

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.

ÉDITO DU MAIRE

La Métropole du Grand Paris (MGP) et le nouveau territoire T11
sont désormais devenus une réalité.
Avec eux, c'est une nouvelle organisation administrative
et territoriale qui se met en place.



Notre commune est présente au sein de ces deux organismes où je siége pour représenter notre commune et y défendre les intérêts des Pérignons. Il nous faut désormais travailler avec l'ensemble des quinze autres communes constituant ce territoire pour aboutir à un territoire uni, solidaire et efficace.

Bien sûr, nous resterons vigilants pour défendre les intérêts et l'identité de notre commune au sein de ces instances et je vous informerai régulièrement, dans ce bulletin, de leurs travaux.

Cette année encore, cela n'a pas été tâche aisée que de faire face à la difficile situation financière des villes, alors que l'État nous demande encore un effort supplémentaire en diminuant ses dotations et en augmentant dans le même temps les prélèvements au profit des systèmes de péréquation. Établir le budget sans toucher aux taux n'est pas chose facile. Mais nous faisons face, car Périgny peut s'appuyer sur une situation financière saine grâce à ses efforts de gestion.

Depuis de longues années, nous sommes attentifs à nos dépenses et faisons en sorte de rechercher, partout où cela est possible, des sources d'économies ce qui nous a permis de conforter cette année encore notre capacité d'autofinancement.

Ces véritables ressources propres nous permettent, dès lors, de réaliser nos projets d'investissement, sans augmenter les taux, tout en modérant le recours à l'emprunt.

C'est dans cet esprit que nous lancerons, cette année encore, plusieurs projets consécutifs aux engagements de la municipalité.

Parmi les plus marquants: achat d'un Minibus, aménagement du parking rue St Leu et de celui en face de la mairie, réaménagement de la rue de l'Osier et de la chaussée de l'Étang, restauration intérieure des vestiaires et du Club House, ravalement de l'église, micro-crèche, première tranche de travaux à la Maison de la Nature et de l'Environnement et bien d'autres travaux prévus aussi dans ce budget 2016.

En matière de sécurité publique, une étude sera lancée avec la Police Nationale sur une 2ème tranche d'installation de caméras, dans différents quartiers de la ville, pour compléter le dispositif existant.

Si tout se passe bien, la modification de notre PLU devrait également pouvoir aboutir avant la fin de l'année.

Autant de projets qui concourent à l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Toute notre énergie est donc mise en œuvre pour répondre aux priorités du mandat pour lequel vous nous avez élus à savoir :

Développer notre commune tout en la préservant afin que Périgny demeure une ville à dimension humaine où il fait bon vivre.

Voilà le cap que s'est fixé votre équipe municipale **dans l'intérêt collectif des Pérignons.**

Nous ne manquerons pas tout au long de l'année de vous faire part, dans nos publications, de l'avancée des travaux et des actions conduites pour garder ce cap.

Enfin, après les Rencontres d'Harmonies à l'occasion desquelles nous avons accueillis les musiciens de Boécourt, nous nous retrouverons, au cours de ce trimestre, pour des événements festifs qui rassemblent les Pérignons comme le Printemps des Arts, le Marché de printemps, les 30 ans de l'AAPPMA du Plateau Briard, la fête des Voisins, les Olympiades début juin et pour terminer la saison, la fête de l'Enfance.

Bien sincèrement.

Votre Maire,
Georges URLACHER

SÉANCE DU 29 MARS 2016

Finances

- 1• Approbation du Compte de Gestion 2015.
Adopté à l'unanimité.
- 2• Approbation du Compte Administratif 2015.
Adopté à l'unanimité.
- 3• Affectation du résultat provisoire de clôture année 2015.
Adopté à l'unanimité.
- 4• Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2016.
Approuvé à l'unanimité.
- 5• Vote des subventions octroyées aux associations locales.
Adopté à la majorité.
- 6• Adhésion à l'Agence France Locale - Société Territoriale.
Adopté à l'unanimité.
- 7• Vote du Budget Primitif 2016.
Adopté à l'unanimité.
- 8• Affectation de la Dotatoin d'Équipement des Territoires Ruraux 2016.
Adopté à l'unanimité.
- 9• Demande de subvention dans le cadre de la Dotatoin de soutien à l'investissement local.
Adopté à l'unanimité.
- 10• Demande de subventions parlementaires pour l'année 2016.
Adopté à l'unanimité.
- 11• Attribution d'une indemnité de Conseil au Trésorier Payeur.
Approuvé à l'unanimité.

Affaires générales

- 12• Attribution d'une indemnité de fonctions à un Conseiller municipal délégué.
Autorisée à l'unanimité.
- 13• Garantie d'emprunt pour le logement social de l'Impasse Grande Cour.
Approuvé à l'unanimité.
- 14• Approbation de la modification des statuts du SIGEIF concernant la répartition des sièges au sein du comité.
Adoptée à l'unanimité.
- 15• Dénomination de la Salle du 1^{er} étage du Gymnase Alain Mimoun.
Approuvé à l'unanimité.
- 16• Désignation des membres pour la Commission Intercommunale des impôts directes de l'Établissement Public T11.
Approuvé à l'unanimité.
- 17• Création d'emplois saisonniers.
Approuvé à l'unanimité.
- 18• Actualisation de la délibération sur la rémunération des agents recenseurs.
Adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal,
a voté le 29 mars 2016 le compte administratif et le compte de gestion 2015.

Comme chaque année, les élus Pérignons se sont prononcés sur le compte administratif de l'année 2015 qui est le bilan financier de l'année écoulée. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année. Lors du Conseil Municipal, les élus analysent la situation financière de la collectivité et entre autres les réalisations par rapport au budget primitif voté en Avril 2015.

Approbation du compte de gestion

Il s'agit de valider le compte de gestion établi par notre comptable, le receveur percepteur de Chennevières sur Marne. C'est un document de synthèse qui reprend tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice 2015.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- Justifier l'exécution du budget
- Présenter l'évolution financière et patrimoniale de la ville

Fonctionnement :

Il est souvent constaté que les dépenses ne sont réalisées qu'à hauteur de 85 % environ alors que les recettes le sont au-delà de 100 %, soit un résultat excédentaire de 601 026.10 €.

Dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF (+DM) 2015	REALISÉ 2015	REALISÉ 2015 / BUDGET PRIMITIF 2015
011 - charges à caractère général	667 292.81	579 239.08	86.80 %
012 - charges de personnel et frais assimilés	1 170 000.00	1 118 849.78	95.63 %
014 - impôt reversé à l'État	415 200.00	402 921.75	97.04 %
65 - autres charges de gestion courante	303 700.00	243 421.44	80.15 %
66 - charges financières	71 000.00	69 321.33	97.64 %
67 - charges exceptionnelles	107.19	107.19	100.00 %
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000.00	16 000.00	100.00 %
023 - virement à la section d'investissement	274 100.00	0	0
TOTAL	2 917 400.00	2 429 860.57	83.29 %

Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF (+DM) 2015	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2015 / BUDGET PRIMITIF 2015
70 - produits de services, du domaine & ventes diverses	228 500.00	228 813.32	100.14 %
73 - impôts et taxes	2 205 000.00	2 213 896.01	100.40 %
74 - dotations, subventions et participations	400 500.00	499 965.02	124.83 %
75 - autres produits de gestion courante	55 000.00	56 654.02	103.01 %
77 - produits exceptionnels	0	11 834.08	0
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	28 400.00	19 724.22	69.45 %
TOTAL	2 917 400.00	3 030 886.67	103.89 %

Dépenses d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF (+DM) 2015	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2015 / BUDGET PRIMITIF 2015
total des opérations d'équipement (mairie, église, ...)	1 394 183.35	795 569.93	57.06 %
16 - remboursement emprunts	174 000.00	174 000.00	100.00 %
27 - autres immobilisations financières	0	0	0
020 - dépenses imprévues	0	0	0
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	28 400.00	19 724.22	69.45 %
TOTAL	1 596 583.35	989 294.15	61.96 %

Investissement

• Résultat reporté de 2014	+ 440 542.16 €
• Résultat de 2015	- 237 551.61 €
• Soit un résultat positif de	202 990.55 €

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF (+DM) 2015	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2015 / BUDGET PRIMITIF 2015
1021 - dotations	204 000.00	111 904.00	54.85 %
10222 - fctva	100 000.00	89 497.00	89.50 %
10223 - tle	50 000.00	8 693.00	17.39 %
10226 - taxes d'aménagement	0	13 707.35	0
1068 - excédent de fonctionnement capitalisés	561 041.19	561 041.19	100.00 %
16 - emprunts et dettes assimilés	0	0	0
27 - autres immobilisations financières	900.00	900.00	100.00 %
021 - virement à la section de fonctionnement	274 100.00	0	0
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000.00	16 000.00	100.00 %
001 - résultat d'investissement reporté	440 542.16	0	0
TOTAL	1 646 583.35	801 742.54	48.69 %

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Bien que votre Conseil Municipal ait décidé de ne pas augmenter les taux communaux en 2016, la disparition le 31 décembre 2015 de notre Communauté de Commune (CCPB) comprenant les communes de Villecresnes, Mandres les Roses, Marolles en Brie, Santeny et Varennes Jarcy amène l'incorporation des taux intercommunaux aux taux communaux, suite à la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe du 07 août 2015).

Les taux d'impositions 2016 deviennent :

	2016	2015
Taxe d'habitation	23.85 %	23.44 %
Taxe foncière non bâti	33.44 %	32.89 %
Taxe foncière bâti	15.94 %	15.68 %

Il est important de préciser que la partie correspondant aux anciens taux intercommunaux seront intégralement reversés au Territoire 11, qui remplace la CCPB et ne correspondent donc pas à une augmentation du montant de vos impôts.

Comparatif des taux sur la consommation d'électricité :

• Il est de la volonté de la commune de ne pas augmenter ce taux

Périgny	4 %
Varennes Jarcy	8.28 %
Marolles en Brie	8.28 %
Mandres les Roses	8.12 %
Santeny	8 %
Villecresnes	8 %

La loi des Finances 2016 votée en décembre 2015 par l'Assemblée Nationale sur proposition du gouvernement a prévu une hausse des bases d'imposition de 1 % bien que l'inflation 2015 ait été de 0 %.

BUDGET PRIMITIF 2016 ET FISCALITE LOCALE

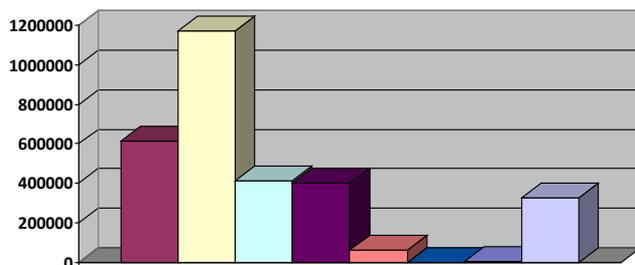
Le budget primitif 2016 a été adopté le 29 mars dernier à l'unanimité des membres du Conseil Municipal. Il est basé sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la réalisation d'un ambitieux programme d'investissement.

Dépenses et recettes de fonctionnement

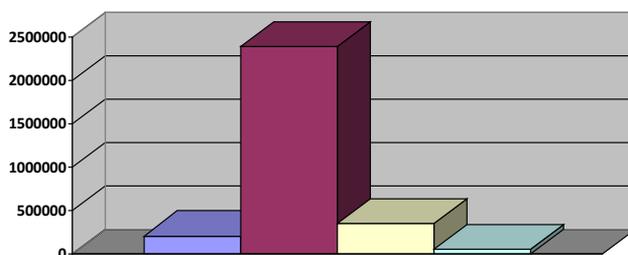
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016
011 - charges à caractère général	613 200	70 - produits de services, du domaine & ventes diverses	207 500
012 - charges de personnel et frais assimilés	1 170 000	73 - impôts et taxes	2 398 000
014 - impôt reversé à l'État	412 000	74 - dotations, subventions et participations	346 500
65 - autres charges de gestion courante	400 650	75 - autres produits de gestion courante	48 000
66 - charges financières	66 000		
67 - charges exceptionnelles	2 000		
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000		
023 - virement à la section d'investissement	330 150		
TOTAL	3 000 000	TOTAL	3 000 000

Le budget primitif 2016 montre :

- Une forte volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de les maintenir au niveau des années précédentes sans altérer la qualité des services rendus.
- Un programme d'investissement élevé, financé par une part emprunt, une recherche active de subventions et des fonds propres dégagés grâce à la gestion du fonctionnement, ce qui conduit la commune à disposer d'une réelle capacité d'autofinancement.



- 011 - charges à caractère général
- 012 - charges de personnel et frais assimilés
- 014 - impôt reversé à l'État
- 65 - autres charges de gestion courante
- 66 - charges financières
- 67 - charges exceptionnelles
- 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections
- 023 - virement à la section d'investissement

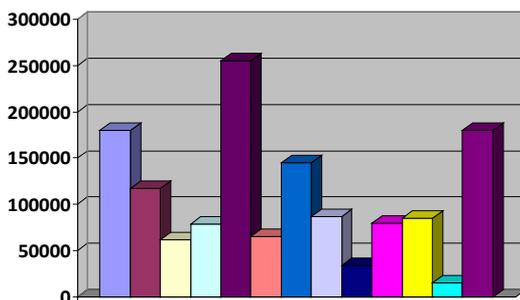


- 70 - produits des services, du domaine & ventes diverses
- 73 - impôts et taxes
- 74 - dotations, subventions et participations
- 75 - autres produits de gestion courante

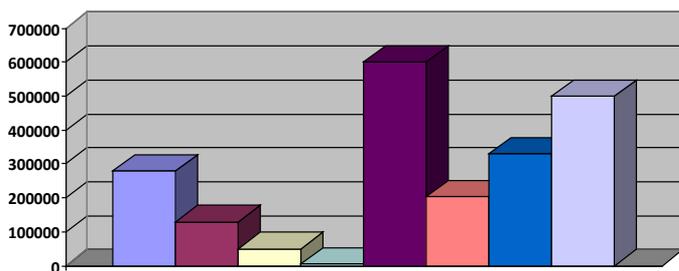
Dépenses et recettes d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016
Mairie, Annexe, Services Techniques	180 000	Dotations subventions	280 533
Église, Presbytère, Cimetière	117 000	Fonds de compensation TVA	130 000
Salle polyvalente	62 000	Taxe locale d'équipement	50 000
Place Boécourt, Maison des Associations, Bibliothèque, PériClub	79 000	Opérations d'ordre	6 000
Micro-crèche, Ferme Saint Leu	255 000	Excédent de fonctionnement 2015	601 026
Ecoles et petite enfance	65 600	Résultat d'investissement reporté	202 990
Maison de la Nature	145 000	Excédent de fonctionnement (provision 2016)	330 150
Aire de détente, Verger, Terrains	87 100	Emprunt	500 000
Mobilier urbain, Panneaux	34 000		
Voies et réseaux, Parking	79 600		
Dépenses imprévues	85 000		
Agence France Locale	15 000		
SOUS TOTAL	1 920 700		
Remboursement emprunt	180 000		
TOTAL	2 100 700	TOTAL	2 100 700

Les dépenses d'équipement prévues s'élèvent à 1 920 700 € auquel s'ajoute le remboursement annuel de la dette pour 180 000 €.



- Mairie, Annexe, Services Techniques
- Église, Presbytère, Cimetière
- Salle polyvalente
- Place de Boécourt, Maison des Associations, Bibliothèque, PériClub
- Micro-crèche
- Écoles
- Maison de la Nature
- Aire de détente, Verger, Terrains
- Mobilier urbain, Panneaux lumineux
- Voies et réseaux, Parkings
- Dépenses imprévues
- Agence France Locale
- Remboursement (emprunt)



- Dotations, subventions
- Fond de compensation TVA
- Taxe locale d'équipement
- Opérations d'ordre
- Excédent de fonctionnement 2015
- Résultat d'investissement reporté
- Excédent de fonctionnement (provision 2016)
- Emprunt

Nous avons prévu un emprunt de 500 000 € à souscrire auprès de l'Agence France Locale. Nous souscrivons au capital à hauteur de 15 000 € et bénéficierons de taux entre 0,90 et 1,30 % sur 10/15 ans. Nous consulterons également d'autres organismes financiers.

Conclusion :

Dotations de l'État en baisse et une contribution de la commune au redressement des Finances Publiques, notre gestion rigoureuse permet

de maintenir des prévisions d'investissements élevés qui permettront de réduire certaines charges de fonctionnement. Exemple sur 2016 : fin des opérations d'enfouissement des lignes qui permettent avec l'installation de lanternes à LED des économies de consommation d'électricité. Il restera au département d'enfourer l'éclairage public sur les routes départementales traversant notre commune.

ZONE DE RENCONTRE



Le département a réalisé d'importants travaux sur la rue Paul Doumer avec la création d'une zone de rencontre entre l'Église et la Mairie.

CLUB HOUSE



Réfection complète du Club House : toiture et placage des murs périphériques pour mise en peinture.

COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR

À l'école Georges Huré, les élèves et les enseignantes ont organisé comme chaque année une collecte à destination des « Restos du Cœur ».



Des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et des produits pour bébés ont pu être remis le 19 février à Monsieur Houée, responsable de l'antenne des Restos du cœur de Villecresnes.

Il a chaleureusement remercié les enfants et leurs familles ainsi que l'équipe enseignante en soulignant l'importance de telles actions de solidarité.

Les enfants ont aidé avec plaisir au chargement de la collecte dans la camionnette de la mairie puis les agents du service technique de la commune l'ont apportée à Villecresnes.

Un grand merci pour vos dons et à l'année prochaine !

CITOYENS POUR LA VIE

Le jeudi 31 mars, tous les élèves de CM2 de l'école Georges Huré ont pu bénéficier d'une formation « Premiers secours » très complète.

Les enfants ont été placés face à des situations concrètes, afin d'apprendre à réagir au plus vite, à connaître les numéros d'urgence, à établir les messages d'alerte, à produire les premiers gestes indispensables.

Cette journée fut très intéressante, formatrice et bénéfique.



CHANTONS LE TRI

Vendredi 8 avril, a eu lieu le spectacle « Chantons le tri » organisé par le SIVOM à Combs-la-Ville.



Le SIVOM avait proposé ce projet à plusieurs écoles pour inciter les gens à ne pas trop jeter. 7 classes de différentes communes y ont participé en chantant une chanson qu'ils ont écrite. Le SIVOM avait donné un thème particulier à chaque classe, le nôtre était « ne pas jeter les livres ».

Nous avons d'abord écrit des paroles par petits groupes puis nous avons gardé les meilleures idées pour écrire le texte définitif. Notre chanson s'appelle « Livre, livre ».

Des musiciens l'ont mise en musique et sont venus à l'école pour nous l'apprendre. Ensuite nous avons beaucoup répété pour bien la connaître. Nous étions tous pressés d'être le jour du spectacle !

C'est important de trier ce que l'on jette, mais il faut aussi prendre conscience que l'on jette trop de choses et qu'il ne faut pas systématiquement jeter ce que l'on n'utilise plus ! Les enfants l'ont dit en musique !

Les élèves de la classe de CM2.



CARNAVAL DES ENFANTS

Le carnaval des enfants s'est bien déroulé.

En maternelle, le jeudi 17 février, nous avons organisé une boum déguisée !

Danse, confettis, bonbons, boissons, gâteaux, les petites reines des neiges et Spiderman se sont éclatés.

Ils ont bien dansé, bien joué, et bien mangé.

En élémentaire, le vendredi 18 février, une kermesse a été organisée.

Heureusement le beau temps était de la partie.

Les stands : bowling, maquillage, danse, buvette, relais ont été appréciés de tous.

Il y avait de très beaux costumes.

Un grand merci à tous les parents d'avoir participé, aidé et fait de bons gâteaux.



LES VACANCES D'HIVER À L'ACCUEIL DE LOISIRS

En Accueil de loisirs cet hiver, nous avons travaillé tous ensemble à la maison de la nature sur les animaux de la montagne.

Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités comme : pâte à sel, smoothies, photophores, masques de loup, de marmottes.

Ils se sont bien amusés.

Une veillée crêpe avec les familles a été organisée, c'était bien sympathique. Musique, crêpes, échanges avec les parents, tout le monde a participé avec joie.

Mais ce qu'ont retenu les enfants, ce sont les sorties.

La première semaine nous sommes tous allés à la cité des enfants, et à la géode. Une sortie réussie, et dans le thème, puisqu'à la géode nous sommes allés voir le film « Antarctique ».

La deuxième semaine, les maternels sont allés voir Zootopie, le dernier Disney, et les élémentaires sont allés au mini golf.

En résumé nous avons passé des vacances très agréables avec de petits effectifs.



LE CLUB ADOS EN ACTION !

Pendant les vacances d'hiver, le Club ados a emmené les jeunes à la Cité des Sciences et au Koezio.

Une rencontre de basket-ball avec les mandrions a été organisée.

Et quelques volontaires ont effectué des petits travaux citoyens à Périgny.



SPECTACLE À L'ALSH MATERNELLE



Les enfants inscrits en ALSH maternel ont eu le grand plaisir le mercredi 30 mars de voir le spectacle « l'Arche de Zoé ».

En compagnie de Zoé et des animaux, les enfants ont fait un étonnant voyage débordant de rencontres, de chansons et d'émotions.

ACTIVITÉS DU PÉRICLUB



Un créneau se libère, aussitôt Catherine Procaccia, notre sénatrice, nous invite : le Conseil des Sages et les bénévoles du CCAS se retrouvent au Sénat et en prennent « plein les mirettes » ...



Depuis 2006, une équipe bénévole porte chaque jour les repas à domicile, aux personnes âgées de Périgny. Nos « porteurs de repas » ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire, qui leur a remis la médaille de la ville le 15 janvier 2016. Merci à André, Dédé, Germain et Pierre, sans oublier notre petit « jeunot » Jean-Marie qui n'apparaît pas sur la photo.

D'AUTRES BÉNÉVOLES FONT

**Pour être bénévole, il n'y a pas d'école!
Il faut de la disponibilité et de la solidarité.
Mais aussi de la bonne humeur répandue avec le coeur.**



Atelier créatif



Cours d'espagnol



Jeux de société



Mosaïque

VIVRE LES ACTIVITÉS DU CCAS

Bienveillant

Energique

Novateur

Efficace

Volontaire

Ouvert

Lumineux

Engagé



PANNEAUX LUMINEUX

Une communication efficace

Notre commune s'est dotée de deux panneaux électroniques d'affichage, moyen le plus simple, rapide, moderne et efficace pour communiquer les informations municipales, associatives, culturelles et sportives.

Le premier des panneaux « Multiligne-graphique » est installé au carrefour des routes de Brie-Comte-Robert et route de Varennes-Jarcy, le second est implanté en début de la rue de Mandres. Nous attendons une autorisation d'ERDF pour le raccordement électrique de ce dernier. C'est une solution d'information et de communication dynamique pour la ville, et à coût réduit. Un des panneaux étant totalement financé par la publicité dans les « sucettes », mobilier urbain qui a été changé pour être plus moderne lui aussi.



BAC JAUNE OU BAC VERT

À partir du 4 avril les consignes du tri sont simplifiées.

Avec l'évolution des technologies, les filières du recyclage se sont développées et les possibilités de recyclage sont plus importantes.

➤ Il faut donc changer vos habitudes :

Je jette dans le **bac jaune** tous les types d'EMBALLAGES en plastique, en polystyrène, en aluminium.

- La barquette vide de nourriture du chat et du chien
- les pots de yaourts
- les bouteilles plastiques
(de préférence aplaties dans le sens de la longueur)
- Les bombes aérosols
- les briques alimentaires
- la boîte vide de pizza
(si le carton n'est pas trop souillé)
- les capsules de café
- les papiers, les journaux, les cartons
- les canettes
- les opercules en aluminium
- les capsules
- les tubes vides
- les barquettes de beurre vides

➤ Le bac jaune sera donc plus rempli que le bac vert :

Pour pallier à ce changement, le SIVOM s'engage à changer gratuitement la contenance de vos bacs. Il suffit d'appeler SOS CONTENEURS 01 69 00 12 10.

Notez également que **depuis le 12 avril**, la collecte des bacs jaunes du mardi se fera en **SEMAINE IMPAIRE** sur toute la commune au lieu du mardi des semaines **paires**. La résidence de la Champagne reste collectée en mini-benne le vendredi des semaines paires.

Attention : Pas de verre dans le bac jaune, ni dans le bac vert. De nouvelles colonnes à verre seront déployées, plus visibles, mieux insonorisées, mieux adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Les ustensiles, petits jouets, accessoires et vaisselle jetable en plastique, ne sont pas des emballages et **vont dans le bac vert.**

Le samedi 11 juin de 10h à 18h venez visiter le centre de traitement par compostage et méthanisation.

PÉRIGNY VOUS ACCUEILLE

Samedi 26 mars, le Conseil Municipal, l'administration et des représentants des associations culturelles et sportives ont invité les familles récemment arrivées dans la commune, à la cérémonie d'accueil des nouveaux Pérignons « PÉRIGNY VOUS ACCUEILLE ».

Après les présentations des élus et de l'administration par M. le Maire, les associations présentes ont chacune décrit leurs activités.

Cette invitation à participer à la vie communale fut suivie d'un verre de l'amitié.

Nous souhaitons la bienvenue aux 47 nouvelles familles arrivées sur notre belle commune.



VIE ASSOCIATIVE

BROCANTE DE PRINTEMPS

Le Comité des fêtes a organisé sa désormais traditionnelle « Brocante de Printemps » le dimanche de Pâques.

Petite déception, les exposants comme les chineurs ont trop fait confiance aux prévisions météorologiques « très pessimistes » ce qui a donné un peu l'impression d'une brocante clairsemée.

Certes il n'a pas fait chaud, au vu des litres de café chaud servis, mais la pluie n'a fait que de toutes petites apparitions ce qui a laissé le temps aux gens de trouver « l'objet rare » tout en dégustant une bonne choucroute et des crêpes.

L'année prochaine le beau temps est commandé !

Merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes pour l'organisation de cette brocante ainsi qu'à la société « Les 2 Greniers ».

Et un remerciement supplémentaire à Bernard BEGAT venu nous faire gracieusement une animation musicale dans l'après-midi.

RENCONTRES MUSICALES DE PRINTEMPS

Samedi 9 avril au gymnase Alain Mimoun ont eu lieu les Rencontres Musicales de Printemps.

Au programme cinq formations musicales de genres bien différents : L'Orchestre d'Harmonie Briard, les Celticos, le Big band de Montgeron, le chœur Polyvoce et la fanfare de Boécourt en Suisse.

Après tout un après-midi lié à différents types de musique et pour accompagner la fanfare venue de Suisse, notre invitée, nous avons continué en chansons, réunis au hasard des tables créés pour le lunch de remerciements.

Dans la bonne humeur, les Suisses ont répondu à nos chants et nous sommes passés des chansons à boire, au petit vin blanc et à Joinville le Pont pont pont.

Après cette bonne soirée nos Suisses sont partis se reposer dans leur famille d'accueil respective. Merci encore à ceux qui ont bien voulu les loger.

Dimanche matin, départ pour le château de Fontainebleau, visite des grands appartements, des salles Renaissance uniques en France avec leurs étonnants décors de fresques imaginées par Rosso Fiorentino. Quelle ne fut pas notre surprise de voir qu'ils étaient habités, le roi, la reine, le dauphin et toute la cour étaient là en grande tenue se dirigeant vers la chapelle de la Trinité voulue par François 1^{er}, pour écouter la messe et sa musique baroque.

En effet, le château est mis en situation par des acteurs ce qui le rend plus vivant.

Un pique-nique en forêt a terminé cette journée ensoleillée, suivi par des adieux, des au revoir, des à bientôt Boécourt.

Revenez bientôt nous voir pour relancer notre jumelage.



UN AIR DE CAMPAGNE POUR L'UNIVERSITÉ

Ce mardi 5 avril, les étudiants en première année de licence en géographie de l'université Paris-Diderot venaient découvrir nos paysages périurbains, notre plaine maraîchère jalonnée de ses sentiers d'interprétation pédagogique.

Le programme prévoyait la visite de l'exploitation maraîchère de la famille Lenoble sur le domaine St Leu. Père et fils ont présenté avec passion leur métier. Producteurs depuis trois générations sur ces terres, ils ont pu expliquer l'évolution du maraîchage dans notre région.

La demande croissante en légumes frais de qualité, produits à proximité, est une réalité aujourd'hui.

Une importante mécanisation a permis d'améliorer la qualité du travail et de favoriser la production.

L'utilisation des produits phytosanitaires se veut de plus en plus pointue pour mieux préserver l'environnement et bien sûr les légumes.

Les étudiants ont observé les différents engins agricoles et interrogé sur leur usage avant de se rendre dans les serres pour le plaisir des yeux et du nez (l'odeur de milliers de pieds de ciboulette nous a délicieusement envahis ...).

C'est ensuite Mme et M. Venet qui nous ont ouvert chaleureusement leur porte sur le domaine de Rosebrie à Mandres-les-Roses. Ce couple d'horticulteurs est spécialisé dans la production de roses anciennes très parfumées. Cette sorte de fleur est particulièrement fragile et supporte mal d'être transportée. Les amateurs ne s'y trompent pas et c'est la clé du succès de cette jeune exploitation. Seuls quatre producteurs perdurent sur notre région, celle-ci et trois autres sur Grisy. Cette rareté en fait toute sa valeur.

Dans les serres, nous avons découvert pas moins de trente mille rosiers, en boutons prêts à éclore, taillés et soignés avec là encore une immense passion et un très grand professionnalisme.

Les roses sont produites à destination des marchés de Rungis, mais également vendues directement sur l'exploitation trois demi-journées par semaine. La boutique rouvre ses portes le 15 avril prochain.



Les universitaires ont posé beaucoup de questions à nos hôtes qui ont réussi, j'en suis sûre, à susciter quelques vocations malgré les grandes difficultés liées à ces métiers d'exception.

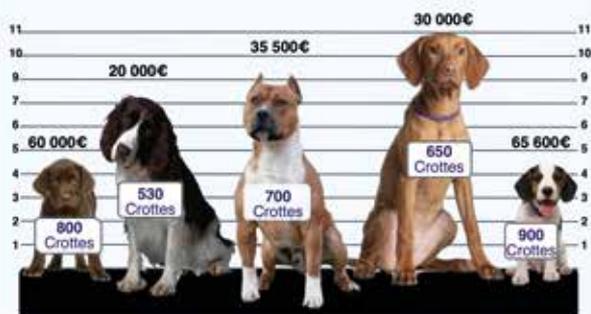
Je vous donne rendez-vous sur notre Marché Printanier du 28 mai prochain pour rencontrer à votre tour ces exploitants qui auront beaucoup de plaisir à vous parler de leur passion.

LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



S.O.S

Crottes de Chiens



Tant que votre chien ne les ramasse pas seul,
c'est à vous de le **FAIRE!!!**

Assumez ses **RESPONSABILITÉS**,
c'est plus de **PROPRETÉ...**

RESPECTONS notre Ville !

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 05/01/2016 : Marlon YAHY à Quincy-Sous-Sénart
- 23/03/2016 : Paul COURT à Corbeil-Essonnes
- 24/02/2016 : Farès GHARSALLAH à Nogent-sur-Marne
- 25/03/2016 : Chloé PEREYRA GAY AGNÈS à Nogent-sur-Marne
- 26/02/2016 : Maëva DOS REIS à Quincy-Sous-Sénart

DÉCÈS

- 17/01/2016 : Philippe CHAUSSY
- 08/02/2016 : Salvador PALLARÈS
- 28/02/2016 : Serge DRACHE

N° UTILES

- École maternelle S. HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G. HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité0 810 33 32 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage.....09 726 750 94

LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....0 810 38 33 83

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU 15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Corinne VIEL
- Docteur Lydia FADDEEFF - Docteur TOSUN
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

(ASUM 94)01 45 17 95 52

PMI

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ
10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37

Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

MAI

WEEK-END
DU 21-22

- **Printemps des Arts**
salle polyvalente Alain Mimoun

MERCREDI 25

- **Repas club**
à partir de 12h - Périclub

VENDREDI 27

- **Fête des voisins**

SAMEDI 28

- **1^{er} Marché printanier**
17h à 20h - Place de l'église
- **Concours de pêche spécial carrossier**
organisé par l'AAPMMA,
l'après-midi à la Cascade de Périgny

DIMANCHE 29

- **Animation simulateur de pêche**
organisé par l'Association AAPMMA,
à la Maison de la Nature

SEPTEMBRE

DIMANCHE 4

- **Fête de la Saint Leu et des Associations Brocante dans le village**

MERCREDI 14

- **Goûter débat**
à 15h30 - Périclub

SAMEDI 17

- **Atelier à thème**
par l'Association Partage ta Rue,
sur le parvis de la Mairie de 14h à 17h

DIMANCHE 18

- **Concours de pêche pour adultes et enfants**
le matin à la cascade de Périgny

MERCREDI 28

- **Repas à thème**
à partir de 12h - Périclub

JUIN

DIMANCHE 5

- **Olympiades de Périgny**

MERCREDI 8

- **Goûter débat**
à 15h30 - Périclub

SAMEDI 11

- **Atelier « protéger mon vélo »**
par l'Association Partage ta Rue,
sur le parvis de la Mairie de 14h à 17h

SAMEDI 25

- **Fête de l'enfance**
à partir de 11h,
salle Polyvalente Alain Mimoun
- **Représentation théâtrale**
à partir de 20h30,
salle Polyvalente Alain Mimoun

LUNDI 27

- **Encombrants**